A son tour, M. Dupont-Gruss remercie les assistants de leur charmant accueil.

Et maintenant au tour des chanteurs.

Un véritable concert est commencé et nous avons le plaisir d'applaudir MM. Jouvenot, en ses pasquilles de circonstance; Pagant, des Orphéonistes; MM. Cottignies, Bouchery et un de nos confrères, sla., etc.

La fête s'est prolongée très avant dans la soirée.

Nous tenons à remercier les Anciens du Train de leur bonne réception et nous les prions d'agréer nos vœux les plus sincères pour la prospérité de leur société.

P. G.

LA 3me EXPOSITION CANINE

Un public nombreux non moins qu'élégant a visité, hier, l'intéressante exposition organisée sous les ombres de l'Esplanade par le Club Saint-Hubert du Nord.

Le Fanfare St-Hubert que préside M. Cherey s'est fait entendre plusieurs fois durant l'après-midi et ses airs de chasse ont été très goûtés des auditeurs.

Les membres du bureau, M. Adelbert de la Scène, président; Robert Fontaine et Edouard Delarra, vice-présidents; Pierre Mulard, secrétaire-général, se sont tenus à la disposition des visiteurs avec l'excellente courtoisie qui les caractérise.

Ces messieurs sont enchantés du succès qu'a obtenu l'exposition dont ils ont pris l'initiative et ils espèrent que les chiens de race seront de plus en plus appréciés du public lillois.

Le nombre des exposants a été de 231 dont 45 étrangers, belges, hollandais, etc.

Les chiens présentés sont en nombre de 544, tandis que les deux expositions de Roubaix 1903, et de Lille 1903 n'atteignirent que le chiffre de 447.

Le jury, composé de fins connaisseurs dont quelques-uns venaient de très loin, a pu terminer samedi soir son long travail d'appréciation. Il n'y avait pas moins de 216 classes ou catégories spéciales.

Voici l'horaire de la journée de clôture:

Lundi 20, ouverture à 9 heures;

9 heures, épreuves de rapport;

2 heures, concours de petits chiens de dames, présentés par des dames;

5 heures, enlèvement des chiens par leurs propriétaires.

Pour le concours des chiens de dames, l'inscription reste ouverte jusqu'à midi, le montant en est fixé à 5 fr.

Les classes qui ont été les plus remarquables ont été celle des chiens d'arrêt de races anglaises, pointers et setters; celle des retrievers et spaniels.

Très remarqués aussi les fox-terriers, les dachshunds et les chow-chows aussi nombreux que mignons.

Les chiens policiers belges ont été fort admirés, mais les quatre mentes exposées ont surtout retenu l'attention des connaisseurs.

Parmi les animaux les plus chargés de prix, nous remarquons le superbe lévrier de M. A. Caron qui obtient 3 prix d'honneur et le 1er prix de sa classe.

M. Charles Cuvelier, de Tourcoing, a présenté de magnifiques lévriers russes, tous primés.

M. G. Merveille, de Tourcoing, a vu primer son chien Saint-Bernard.

Primés aussi les St-Bernard de M. Pierre Dreadel, de Calais.

M. Etienne Crépy, Gabriel Crépy, E. Bonnar, Bériot, Bernaert, Ch. Cartier, Z. Cayez, A. Delobel, Drappier, J. Joire, V. Joire, M. Joire, Lebland, docteur Legay, Lemaire, Leurquin, Migniac, Nicolay, A. de Paz, P. Perrot, Pendrel, Plaideau, A. Potigny, Poullier, Robert, Rothe, Scrive-Loyer, Vehé, Vandercolme, Villette, Wicart, tels sont pris au hazard les noms lillois qui reviennent le plus souvent parmi les possesseurs lillois de chiens primés.

Vol de fatalities. — La police a arrêté J.-B. Gaerenynck, 17 ans, charretier, rue des Postes, 239; Pierre Rensweldt, dit « Petit-Roux », 23 ans, journalier, Faubourg-des-Postes; Félix Dupuis, 15 ans, peintre, rue de Bailleul, cour Pau, 13, pour vol de fatalities chez M. Dujardin, tonnelier, rue des Postes, 127.

Un complice, Eugène Leore, 18 ans, sans domicile fixe, est recherché.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boîtes pr 1re Communion 5, rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 19 juin 1904

Déclarations de mariages. — Giraldo Auguste, [illegible], rue Marais, 2. — Debouvry Alfred, [illegible] de commerce, rue de [illegible]. — Dewitte Léonie, sans profession, à Hem. — Derwyd Emile, chaudronnier, rue de la Monnaie, 54, et Verrue Flavie, sans profession, à Saint-Genois. — Hotessier Jean, rédacteur du journal, à Paris, et Carlier Adélaïde, couturière, à Paris. — Seberpavel Georges, cordonnier, à La Madeleine, et Troisgrosz Marguerite, ménagère, à Lille. — Debois Julien, comptable, rue d'Isly, 129, et Vanovertveldt Zélie, couturière, rue Pierre-Legrand, 229. — Bonne Jean-Baptiste, rattacheur, rue Gosselet, 31, et Dupuis Victorine, fileuse, rue du Commerce, 62. — Van Damme Jean, employé aux tramways, cour Peux, 2, et Gaudde Blanche, couturière, rue Mangrem, 3. — Tullier Georges, tapissier, passage Saint-Marie, 21, et Ernoux Juliette, [illegible], sentier de Lezennes, 27. — Dupin Paul, cantonnier, à Croix, et Mathieu Valentine, repasseuse, rue de Bazinghien, 15. — Boyaert Joseph, charretier, rue des Postes, 232, et Van de Casteele Henriette, [illegible], même adresse.

Thery Raymond, propriétaire à Lille, et Andrée Marie, sans profession à Lille. — Leclercq Joseph, marchand de parapluies, rue des Arts, 8, et Debeudt Marie, femme de chambre à Lambersart. — De Neef Jean, charretier, rue Philippe de Commes, 16, et Devos Sidonie, fileuse, même adresse. — Tonnelle Ferdinand, employé, rue de Carvin, 7, et Hasquette Honorine, gaupurière, rue de Fives, 72. — Detre Alfred, cocher à Hem, et Baudiet Marie, cuisinière, place Sébastopol, 32.

Digeaux Paul, rédacteur en contentieux à la Préfecture de la Seine, et Devoos Madeleine, sans profession, rue Jacquemars-Giélée, 8. — Baudon Gaston, maréchal des logis chef au 1er régiment d'artillerie à Douai, et Lagarde Julie, employée des postes et télégraphes, rue de la Chaude-Rivière, 54. — Gaudez Arsène, dessinateur, rue Duplaix, 21 bis, et Desfontaine Marguerite, couturière, rue des Trois-Molettes, 22.

Cadot Auguste, employé d'octroi, rue François-Sasse, 24, et Edme Aimée, repasseuse, rue de Boulogne, 13. — Hérault Arthur, employé d'administration, à Fourmies, et Flamenkx Eugénie, gantière, r. Ste-Catherine, 5. — Flamenkx Jérémie, magasinier, rue de Roubaix, 53, et Wackenheim Euphrasie, cuisinière, rue du Faubourg-de-Roubaix, 106. — Descampes Emile, magasinier, à Charles-Quint, 5, et Reghie Céline, ménagère, cour Dujardin, 5. — Rémy Pierre, agriculteur, rue du Condé, 101, et Groux Constance, sans profession, rue Négrier, 23. — Marguaille Achille, journalier, à Candry, et Bucont Jeanne, journalière, à Lille.

Batrulle Edmond, garçon de magasin, rue du Priez, 9, et Desert Hélène, servante, à Nomain. — Briend Joseph, jeboureur, à Hénin, et Hervé Isabelle, cuisinière, à Lille. — Gevaert Alphonse, peigneur, rue Fontenoy, 55, et Cazeur Emilie, dévideuse, à Merq-en-Barœul. — Desmarets Gustave, charron, à Saint-Jans-Cappel, et Vasseur Angèle, servante, rue du Bulloz, 71. — Leclercq Edmond, cocher, à Lille, et Cauat Clémentine, ménagère, à Sailmines. — Loete Henri, journalier, à Lille, et Fockenoy Anna, sans profession, à Hellemmes.

ARMENTIÈRES

Société Saint-Sébastien. — Hier a eu lieu, dans le jardin de la société Saint-Sébastien, au lieu dit « le Merin », près de la barrière de la rue Merle, le grand tir à la perche, organisée chaque année à cette époque.

200 tireurs, appartenant à dix-sept sociétés, étaient venus de tous les environs: Saint-Omer, Hazebrouck, Bailleul, et toute la Flandre française, avaient apporté leur contingent à cette fête où l'on vit revivre, pour quelques heures, cette vieille gaîté flamande des temps anciens.

La fête fut favorisée par un temps magnifique.

On remarqua surtout l'organisation parfaite du tir. Le service était dirigé par M. Turpin, président, et M. Schulz, secrétaire, qui se sont montrés, comme toujours, à la hauteur de leur tâche.

A 6 h. 1/2, le tir était terminé et l'on procédait à la distribution des prix.

Les oiseaux d'honneur ont été abattus dans l'ordre suivant: le maître, par M. Capon, de Lille; les six poules par MM. Hennart Alexandre, d'Armentières; Demôle, de Boeschèpe; Cauderlier, de Saint-Omer; Liagre, d'Estaires; Sayneve Victor, de Bailleul; et Debergueve, de Bailleul.

BOIS-GRENIER. — **Vol.** — Dans l'après-midi de samedi, un a volé chez M. Dubois J.-B., 68 ans, hameau du Touquet, une somme de 27 fr. 50, trente cents et un revolver ancien. L'auteur de ce vol est inconnu. Une enquête est ouverte.

HOUPLINES. — **Vol.** — Arthur Parez, 32 ans, sujet belge, qui, dernièrement, avait été condamné pour vol de légumes à Armentières, vient de recommencer ses rapines à Prémesques et Houplines.

Guetté par ceux qui avaient été volés, il fut rencontré hier, à 4 heures du matin, à Sainte-Hélène, porteur d'un sac de légumes. Pendant qu'il entrait dans un estaminet, le gendarmerie fut prévenue; l'individu fut arrêté et pressé de questions, finit par avouer les nombreux vols qui lui étaient reprochés. Il fut conduit à Lille.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les dentelles et le ménage

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse du Sacré-Cœur. — Fête solennelle de l'adoration: Communion générale à la messe de 5 heures, pour les ouvriers et les ouvrières et à la messe de 7 heures, pour les autres fidèles de la paroisse.

Messes basses à 6, 6, 7 et 8 heures: à 10 h., grand'messe solennelle chantée par la maîtrise de la paroisse avec sermon.

A 4 h., après solennelles.

A 8 h., salut de clôture de l'Adoration avec sermon suivi de l'amende honorable et de la procession réparatrice.

Tirages de valeurs à lots. — Bons Congo 1887; Liège 1897.

Obits. — Mlle Maria Debosschère, 9 h. 1/2, Très-Saint-Rédempteur. — M. Louis Bayart, 9 heures, Notre-Dame. — Mme Allard, née Angèle Larivière, 10 heures, Notre-Dame. — Mme Charles Cambian, née Esther Debuchy, 9 h. 1/2, Saint-Jean-Baptiste.

L'incendie de la rue du Fresnoy. — *Une arrestation pour vol.* — Dimanche vers 2 h. 1/2 du matin, les agents de police Gonse, Leconte et Vanhuysse, de service à l'incendie qui avait éclaté rue du Fresnoy, chez M. Florent Lecluse, ont surpris un individu qui emportait, sur ses épaules, huit planches en sapin estimées 3 francs, dérobées, rue d'Italie, où elles avaient été déposées et sauvées du feu.

Cet individu, Charles Dansette, 36 ans, lisserand, demeurant à Wasquehal, rue Méaières, 68, a été arrêté.

Quart d'heure de Rabelais. — Un forgeron, Louis Morlighem, 42 ans, né à Hem, sans domicile fixe, a été arrêté, samedi soir, pour filouterie d'aliments et de boissons au préjudice de M. Joseph Vanderbeck cabaretier, rue de Mouvaux, 49.

Vagabond. — Samedi soir, l'agent de sûreté Paris a arrêté, pour vagabondage et mendicité, un lisserand, Joseph Duclos, 20 ans, sans domicile fixe.

Ceux qui boivent trop. — Un peigneur, Gustave-Julien Feck, 27 ans, demeurant rue de Lannoy, 56, a été arrêté rue d'Avelghem, pour ivresse, rébellion et coups à l'agent de police Hus.

— Un procès-verbal pour ivresse et bris de carreaux chez M. Loore, cabaretier, rue de Flandre, a été relevé à la charge d'un tisserand, Henri Delannoy, 37 ans, rue Voltaire.

A qui l'alliance? — M. Maurice Pillen rue du Collège, 35, a trouvé une alliance en or, qu'en peut lui réclamer.

Etat-civil de Roubaix

Du 19 juin 1904

Naissances. — Raymonde Diérick, rue Blanchemaille. — Marguerite Delaval, rue de Crouy, 23. — Marthe Rembry, rue de la Vigne, 34. — Léonie Daenens, rue Voltaire, 14. — Elisabeth Gross, rue du Tilleul, 235, dans une voiture. — Berthe Verzelder, rue Dronot, 44. — Jules Bohdnel, rue Blanchemaille. — Louise Bronfort, rue du Pays, 4. — Marie Delcroix, rue des Sept-Ponts, 81.

Décès. — René Renaert, 10 ans, rue des Ogiers, 19. — Marthe Vandelamote, 1 jour, rue Lacroix, cour Jacquart, 1. — Ferdinand Eggermont, 7 ans, rue Blanchemaille.

Publications de mariage. — Georges Lottiels, 24 ans, ajusteur-mécanicien, rue Monge, 99, et Irma Branquart, 23 ans, soigneuse, rue de la Balance, cour Degrave, 6. — Badilon Pauwels, 22 ans, mécanicien, à Hétimpuis, et Angèle Farmont, 20 ans, tireuse, rue d'Anain, 10. — Remi Bysman, 23 ans, tisserand, rue du Hutin, cité Saint-Eloi, 7, et Eugénie Heirman, 19 ans, soigneuse, rue Sainte-Elisabeth, cour Desrumaux, 16.

Julien Montagne, 25 ans, homme de peine, rue de la Guinguette, 65, et Fernanda Vancrombpont 22 ans, bobineuse, rue Duflot, 5. — Constantin Vancoolenbergh, 23 ans, tailleur d'habits, r. Saint-Jean, 177, et Louise Masse, 20 ans, peigneuse, rue Newton, cour Denduyts, 1. — Auguste Wallaeys, 20 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 94, et Rosalie Esterman, 18 ans, bobineuse, rue St-André, 32.

Pierre Choquet, 20 ans, apprêteur à Templeuve et Blanche Broutin, 20 ans, épucheuse, rue de la Tortue, 8. — Ferdinand Duyck, 27 ans, tisserand, rue de la Guinguette, cour Vandorpe, 5 et Albertine Messeseman, 25 ans, tisserande, rue de la Guinguette, cour Vandorpe. — Alfred Rasvens, 24 ans, cardisseur, rue des Longues-Haies, cour Boute-Pistol, 6 et Mathilde Wartel, 20 ans, bambrocheuse, rue des Longues-Haies, 371.

Ernest Roussel, 25 ans, mécanicien à Mouvaux, et Eloi Millisville, 20 ans piquûreuse, rue Jules Deregnaucourt, 34. — Eugène Mérenne, 24 ans, soldat à Saint-Mihiel, et Aurélie Maldeperinhen, 20 ans, ménagère à Tourcoing. — Joseph Dubois, 20 ans, apprêteur, rue Charlemagne, 27, et Marie Deidique, 20 ans, ouvrière de peignage à Leers.

François Delhaye, 20 ans, boutiquier, à Roncourt, et Julie Petit, 25 ans, dévideuse, rue de Croix, 74. — Fernand Gras, 29 ans, herboriste, Grande-Rue, 95, et Marie Guiet, 26 ans, sans profession, rue d'Alger, 6. — Lucien Delmerquette, 21 ans, rejoindre, à Toufflers, et Palmyre Delannoy, 20 ans, journalière, rue du Coq-Français, 157.

CROIX

Les Alpins en fête. — La vaillante phalange catholique du patronage Léon XIII a donné hier, dans le vaste cour de l'établissement de la carrière Dupire, sa fête annuelle. Un public choisi et nombreux avait tenu à applaudir les dévoués jeunes gens.

Au milieu de le cour, une estrade d'honneur avait été dressée sur laquelle ont pris place: MM. Gellet, capitaine de réserve du 110e d'infanterie; Prat, sous-lieutenant du 84e; Dutholl, conseiller d'arrondissement; Lutaille, ancien chef; L. Glorieux et Muillez, de la Fédération de la Jeunesse catholique; Declercq, curé; Delhaye, vicaire; Plouvier, secrétaire, et Bernuy, de la Jeunesse catholique de Saint-Pierre.

Les différents numéros du programme ont été rendus impeccablement.

Nous tenons à féliciter chaleureusement le dévoué chef des Alpins, M. Flavigny qui, grâce à son efforts persévérants a pu obtenir un résultat remarquable sur ses 125 pupilles, dans l'application de la gymnastique suédoise.

Les Alpins armés nous ont rappelé les belles manœuvres de nos fantassins.

La Fanfare du Crêchet a donné plusieurs morceaux choisis de son répertoire; le choeur Léon XIII a obtenu un légitime succès.

M. Désiré Fauvarque, receveur municipal, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du Bureau de bienfaisance.

Communications. — **L'Union catholique** prie ses adhérents d'assister aux funérailles de M. Louis Houzet.

Le Cercle d'études Saint-Laurent a le regret d'apprendre à ses adhérents la mort de leur collègue, M. Louis Houzet et les prie d'assister aux funérailles le mardi 24 courant, à 10 heures, à l'église Saint-Martin.

TOURCOING

L'utilité des Syndicats Professionnels

Le rôle qu'ils pourraient jouer

Dimanche, à 11 h. du matin, devant une nombreuse assistance réunie à la Maison des Ouvriers, rue d'Alger (Croix-Rouge), M. Henri Duquenne, président de la Fédération des Syndicats Indépendants de l'Ilette, a prononcé un discours fort applaudi sur l'utilité de se syndiquer.

« Je ne suis pas partisan, a-t-il dit, du syndicat obligatoire, je suis pour la liberté. Mais je vous dis, aujourd'hui, si vous voulez conserver votre salaire, défendre vos intérêts professionnels, forcer la Chambre et le Sénat à faire de bonnes lois ouvrières, rétablir la liberté du travail, il faut vous syndiquer.

« Si un camarade vous disait: « A quoi » bon les chemins de fer, les tramways » électriques, les métiers mécaniques, on a » bien vécu sans cela ». Evidemment, répondriez-vous, mais c'est le progrès et il n'y a plus moyen de s'en passer.

De même, aujourd'hui, l'ouvrier pour rester libre et défendre ses intérêts, ne peut plus se passer du syndicat.

Les patrons se syndiquent et leurs syndicats s'unissent en fédérations. Imitons-les, non pas pour la lutte des classes, la guerre sociale qui aboutirait à la ruine de l'industrie, mais *pour revendiquer la justice et maintenir la paix dans le respect des droits de chacun.*

Certains syndicats patronaux encouragent eux-mêmes le formation de groupements ouvriers. C'est ainsi que les filateurs de lin, réunis à Lille le 6 avril dernier, s'exprimaient comme suit: « Les filateurs, loin d'être *hostiles* aux syndicats ouvriers, sont *partisans* de véritables syndicats professionnels groupant le grande majorité des ouvriers du métier », et ils ajoutaient: « Il y aurait à régler le *moyen pratique* de s'aboucher avec les syndicats ouvriers et l'*organisation* permettant des explications réciproques. »

Voilà, je pense, la vraie solution. Je ne blâme aucune forme de syndicat; toutes ont leurs avantages et leurs inconvénients mais je pense que le meilleure manière de rétablir l'ancienne corporation, adaptée aux besoins des temps modernes, c'est de réunir dans une fédération des syndicats qui y garderaient chacun leur entière autonomie. Des commissions mixtes composées *exclusivement* de professionnels permettraient de présenter et de faire triompher les justes revendications ouvrières et aussi de prévenir les conflits.

C'est dans ce but, qu'au mois de janvier dernier, devant le Commission parlementaire, au nom des 4.500 ouvriers et ouvrières que je représentais, j'ai réclamé l'établissement dans chaque centre industriel de Conseils consultatifs du travail destinés surtout à prévenir les grèves par un essai de conciliation tenté *obligatoirement* avant toute cessation du travail. Si, comme me l'avait fait espérer M. Jaurès, ces conseils avaient été établis avant le premier avril, je suis persuadé que presque toutes les grèves survenues été évitées et que nos camarades du tapis ne seraient pas dans le triste situation où les met une lutte de dix semaines.

Permettez-moi d'insister sur un point très important: autant je désire les conseils consultatifs du travail composés *exclusivement* de patrons et d'ouvriers, autant je suis opposé aux commissions mixtes politiciennes, c'est-à-dire organisées et présidées par des politicienne. C'est la politique qui a perdu les syndicats et je le dis bien haut: Nous, ouvriers, jamais nous n'admettrons un seul politicien dans ces conseils consultatifs du travail. »

M. Henri Duquenne fait ensuite un appel à la propagande par le persuasion et non pas par a les recoudailles, le chambardement et le mise en interdit a. Ces moyens constituent « une tyrannie a qu'il a demandé à le Commission parlementaire de réprimer par une loi sévère. Enfin, pour porter plus encore les ouvriers à se syndiquer, il leur dit: « A l'œuvre, camarades, les modifications qui vont être apportées par la Chambre à le loi de 1884, donneront encore plus de puissance aux syndicats ouvriers. Il faut donc se hâter de compléter nos organisations pour profiter des avantages que nous donnera le nouvelle législation et empêcher le ruine de l'industrie compromise par les agitations révolutionnaires.

Les concours de chant et de déclamation du 14 juillet auront lieu, à 2 h. 1/2 précises, aux locaux ci-après désignés:

1° Salle du Théâtre municipal, place Carverrier: Division d'excellence et division supérieure;

2° Académie de Musique: Première division et division des duos;

3° Salle des adjudications, à l'Hôtel-de-Ville, pour division unique de la section comique et pour la deuxième division;

4° Salle de la *Nouvelle Union Tourquennoise*, pour le concours de déclamation et pour le concours d'honneur entre médaillés de la section comique.

A l'issue de ces épreuves, dans le salle du Théâtre municipal: Concours d'honneur entre médaillés des sections lyrique et comique.

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée 39 étrangers, dont 15 hommes, 14 femmes et 10 enfants, sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre 24 autres étrangers ont quitté notre ville.

Fête Patriotique

A FLÊTRE

Un coin pittoresque

Flêtre: une commune d'un millier d'âmes, à distance à peu près égale des gares de Strazeele et de Bailleul; l'église; le centre, en contre-bas du Mont-des-Cats; quelques fermes, des maisonnettes semées au bord des chemins qui conduisent au monastère, à Caestre, à Strazeele, à Merris, à Bailleul.

Un amateur qui s'y rendrait en cette saison, de Strazeele surtout, trouverait à croquer plus d'un coin pittoresque:

Vers Hazebrouck, les larges prés en pente douce, piqués de boutons d'or, de marguerites d'argent, où des vaches ruminent paresseusement; les houblonnières, les champs de blé au-dessus desquels sifflotent les alouettes; les toits gris de chaume et les pignons blancs des propriétaires et des métayers, çà et là dispersés.

Vers Flêtre, les sentiers étroits, montants et sinueux, encastrés de haies fleuries d'aubépine; le village, autour du nouveau clocher restauré, dont la pointe se perd au milieu du paysage de la colline à l'arrière plan.

Il y pourrait rencontrer de purs modèles de Téniers, paysans à la peau bise, aux traits accentués, à la face toute rasée, la pipe au coin des lèvres, sur la tête la casquette de drap noir festonnée de soie; paysannes rougeaudes revenant de le traite, les poings sur les hanches, les seaux remplis se balançant de chaque côté du collet de bois, ou bien endimanchées, marchant leur robe relevée jusqu'aux genoux, préférant, s'il le faut, laisser tâcher le jupon blanc.

Les appels des merles, les chants des alouettes, le vol des pies, le bruissement des mouches et des frelons, le musique des grands arbres, l'haleine du vent embaumée des senteurs printanières y feraient la joie d'un rêveur.

Un archéologue n'y perdrait point davantage sa peine, à considérer le vieux donjon du XIVe siècle, seul vestige de l'antique château-fort des sires de Wignacourt; les restes de l'église du XVe, ses verrières, ses pierres tombales, son repositoire Renaissance, un ex-voto d'albâtre, le monument rappelant le mémoire de Jacques Meyer, historien de le Flandre au XVIe siècle, que d'anciens disent de Bailleul, d'autres de Meteren.

REMISE DU DRAPEAU

à la nouvelle Section de Vétérans

LA MATINÉE

Le village était en liesse, hier. C'est plus beau qu'à la kermesse, disait-on. De plusieurs kilomètres à le ronde on était venu assister à le remise du drapeau à la Section récemment fondée, la 1835e, des Vétérans des armées de terre et de mer.

A dix heures, une messe solennelle a été chantée dans l'église, ornée comme aux jours de grande fête, pour les trente-six enfants de Flêtre morts pour la Patrie depuis les guerres de le Révolution.

La section des Vétérans s'y était rendue, précédée des tambour et clairon des sapeurs-pompiers, suivie des autorités. La subdivision des sapeurs-pompiers formait le haie.

Après l'Evangile, M. l'abbé Hameaux, curé de Warhem, ancien curé de la paroisse, a prononcé une éloquente allocution, dans laquelle il a expliqué le symbolisme des trois couleurs: l'espérance, l'honneur, le courage, et rappelé les circonstances de notre histoire où elles s'étaient trouvées, seules ou réunies. M. l'abbé Hameaux a terminé en commentant la devise inscrite sur l'étendard et en exhortant les vétérans à toujours rester fidèles aux principes qu'elle contient.

M. l'abbé Lordemimas, curé de Flêtre, a accompli la cérémonie de la bénédiction du drapeau, après le chant du *Libera*, devant le catafalque.

Le cortège s'est reformé, la messe achevée, et est retourné à la mairie.

L'APRÈS-MIDI

A 4 h., sur la place, a eu lieu la remise solennelle du drapeau par le lieutenant-colonel Constant, commandant le 8e territorial d'infanterie.

Les autorités avaient pris place sur une estrade, devant laquelle s'étaient rangés les drapeaux des Sociétés sur une seule ligne, les Vétérans de Flêtre, les Sapeurs-Pompiers et l'Harmonie municipale de Meteren, les Vétérans de Bailleul, Cassel, Estaires, Hazebrouck, Merville, les Anciens Militaires de Merville et de Borre, les Vétérans de Merris, Méteren, Neuf-Berquin, Steenvoorde et Steenwerck.

A côté de M. le lieutenant-colonel Constant se trouvaient MM. Jean Plichon, député de Bailleul, G. Dieusaert, président de la 1835e section, Julien Savage, vice-président, Henri Frutsaert, trésorier, Ricour et Honvenaghel, maire et adjoint de Flêtre, tous les conseillers municipaux, les administrateurs du Bureau de bienfaisance, les membres du Conseil de fabrique, MM. Herromen et Denis Bécuwe, maire et adjoint de Meteren, les présidents des sociétés, etc.

DISCOURS

DE M. LE LIEUTENANT-COLONEL CONSTANT

M. le lieutenant-colonel Constant a pris le premier la parole en ces termes:

Monsieur le Président,
Messieurs les Vétérans,

Vous avez bien voulu m'offrir le grand honneur de présider à la cérémonie de la remise de son drapeau à votre section.

J'ai accepté avec le plus vif empressement l'invitation de vos délégués, considérée comme un hommage rendu aux anciens serviteurs du pays, parmi lesquels le privilège de l'âge me place au nombre des aînés.

C'est avec une réelle émotion que je vous adresse à tous, que j'adresse tout particulièrement à votre délégation si bien choisie pour exprimer le désir unanime de votre société, mes très sincères remerciements.

Votre courtoise attention me permet aujourd'hui de venir du fond de ma retraite m'associer à l'œuvre de mutualité et surtout de patriotisme poursuivie par la Société Nationale des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, qui a pour bases le culte du Drapeau, le respect de l'armée, le maintien de la sainte tradition du souvenir et de la défense du foyer.

Pour l'organisation de cette fête qui marquera une étape importante dans l'existence de votre société, la municipalité, s'inspirant des sentiments de vos concitoyens et heureuse de leur permettre de les manifester en grand jour, ne nous a pas ménagé son bienveillant concours.

La foule qui nous entoure vous dit bien haut sa grande sympathie. M. le Député de le circonscription, dont le patriotisme n'a d'égal que le dévouement aux intérêts du pays, et qui avez bien voulu rehausser par votre présence l'éclat de cette fête éminemment patriotique et donner ainsi aux Vétérans un témoignage de haute estime.

Les nombreuses sociétés de vétérans, d'anciens militaires, de sapeurs-pompiers et de musiques dont nous voyons les membres ou les délégués abrités sous leurs bannières ou leurs drapeaux qui flottent fraternellement à côté du vôtre sont accourues de tous les points de la Flandre pour se joindre à vous en cette circonstance, pour vivre un instant d'une vie commune. Pourquoi cet acte de fraternité? C'est que, unis par la même foi et les mêmes espérances, vibrant aux mêmes mots, résolus aux mêmes sacrifices, frères enfin, tous ont désiré affirmer leur fraternité et faire leur devoir.

Ah! c'est que, en Flandre, dans cette petite patrie chacun y apprend de bonne heure à aimer le grande patrie, notre chère France. On ne veut rien oublier, ni ses malheurs, ni ses espérances.

Vétérans, mes camarades, vous qui avez vu passer le torrent de l'année terrible, vous qui avez payé de votre personne dans le sombre drame, vous direz aux jeunes, à ceux qui sont nés après nos désastres, et auxquels il ne faut pas les laisser ignorer, qu'il n'y a pas de paix sans honneur, de droit sans l'appui de la force, sa meilleure sauvegarde, de la patrie sans armée.

Malgré les généreuses illusions de l'heure présente, excitées par le progrès récent des idées de paix et d'arbitrage qui font voir, dans un recul éloigné, les menaces de guerre pour notre pays, l'âge d'or de la paix universelle, n'est pas encore arrivé bien qu'il soit prêché depuis l'origine du monde.

Il ne faut pas se laisser duper par ces mirages, tant que nous entendrons, comme aujourd'hui, les échos du canon.

Si ce faut pas se laisser aller aux chimères des philosophes, ce n'est pas dans les livres des sociologues qu'il faut regarder: c'est dans l'histoire qu'il faut lire. Elle est là pour éteindre les rêves, appuyer les démentis. Elle demeure le flambeau du passé dans les ténèbres du présent pour éclairer l'avenir. Et le lutte engagée en ce moment en Extrême-Orient sera un nouvel enseignement à ajouter à tant d'autres.

Malgré nos désirs de paix et nos efforts pour le conserver, la guerre peut survenir, il faut que nous soyons prêts à la soutenir car, ne l'oublions pas, le résultat serait de valeurs ou de disparaître.

Pour être prêts à la lutte, il nous faut des troupes nombreuses, d'est incontestable, un armement supérieur, personne n'en doute. Voilà pour le côté matériel.

Mais le côté moral a une toute autre importance. Par dessus tout, il nous faut des hommes et des caractères, des soldats dévoués à affronter la mort, des hommes qui sachent vouloir, des énergiques capables d'agir.

Propager ces idées là, contribuer ainsi à l'éducation morale et patriotique de la jeunesse c'est travailler pour le France. Telle est votre mission, Vétérans de tout âge, qui avez payé votre tribut de service personnel à la Patrie.

Vous l'avez remplie déjà, d'ailleurs, et c'est pour cela que l'appel de l'un des vôtres, ardent patriote que sa modestie m'empêche de nommer, vous vous êtes groupés amicalement pour former un foyer de liberté, grâce à la bonne harmonie, à l'entente cordiale et le résultats qui règne dans la commune, la 1835e section de Vétérans des Armées de Terre et de Mer, exclusivement composée de Flêtrois, tous enfants du pays.

C'est là la plus belle diagnose que l'on puisse faire à la fois de la population, de votre société, de son fondateur et de son président, ces ouvriers de le première heure.

Votre section va enfin recevoir son drapeau, qui lui donnera, en quelque sorte la consécration officielle de son existence.

Ce drapeau que je vais vous remettre porte les trois couleurs nationales adoptées depuis plus d'un siècle comme symbole d'union entre tous les Français. Il vous servira de signe de ralliement et s'il n'est pas appelé comme celui d'un régiment à guider vos pas sur les champs de bataille, il vous rappellera celui que vous avez connu, respecté, honoré, sous lequel vous avez combattu ou servi.

Nos trois couleurs, témoins des actions héroïques de nos aïeux, seront conduits en vainqueurs dans toutes les capitales de l'Europe. Elles ont brillé victorieusement sous toutes les latitudes. Notre drapeau, image de la patrie, fut le point contre lequel se sont groupés toutes les énergies, le résumé de toutes nos gloires nationales.

Si des jours de deuil sont venus momentanément voiler ses plis, obscurcir le rayonnement de sa gloire, jamais ces défaillances n'ont failli aient lâche, il nous ont toujours fait (nous pouvons en être fiers) vaillamment leur devoir.

Vous le forez aussi, n'est-ce pas, le cas échéant, si la Patrie doit faire encore appel à votre concours?

Quelles que soient les épreuves qui vous attendent le souvenir et l'exemple de vos aînés vous enlèveront et vous réconforteront dans la lutte.

Vétérans de Flêtre, recevez ce drapeau, emblème de la Patrie Française, nous le saluons tous avec le plus profond respect.

Gardez-le fidèlement, placé au dessus de tous les partis, il a pour devise: *Honneur, Patrie.* Vous y joindrez le vôtre: *Oublier, jamais!*

Les applaudissements terminés, M. G. Dieusaert a prononcé, à son tour, un discours pour remercier tous ceux qui avaient pris part à l'organisation et à la réussite de la fête, MM. les lieutenant-colonel Constant et Plichon; les présidents des sections, la musique et les sapeurs-pompiers de Meteren, et chacune des sociétés représentées.

M. Plichon, en termes vibrants, a fait ensuite l'apothéose du drapeau, emblème de la patrie, emblème aussi du village natal. Il a rappelé la vaillante conduite des habitants de la région de Bailleul, en 1793, en présence des troupes étrangères et cité les étapes glorieuses par lesquelles avait passé le drapeau tricolore. Le sympathique député, dont le discours a été malaisément interrompu par les bravos, a terminé par un cri de fierté et d'amour pour la patrie.

Les sociétés sont allées se masser sur la route de Caestre, à l'entrée de l'estaminet du *Tambourin* et ont défilé devant les autorités. Elles ont pris la route de Godewaersvelde, puis, au retour, a eu lieu la dislocation.

A six heures ont commencé le tir à la cible offert aux sapeurs-pompiers de Meteren et de Flêtre et le concert de l'harmonie municipale de Meteren.

La plus grande animation a régné dans les rues du village jusque fort avant dans le soirée.

DUNKERQUE

Les pêcheurs à l'Hôtel-de-Ville. — Une délégation de pêcheurs (pêche au poisson frais) s'est présentée hier, à l'Hôtel-de-Ville, pour protester contre l'envahissement du marché dunkerquois par le poisson avarié amené par les pêcheurs de Calais et de Boulogne.

Cette délégation a également réclamé pour les droits, les Boulonnais ne payant que 10 centimes par 50 kilos de poisson envoyé par chemin de fer. Il y sera mis bon ordre.

Vols. — Le journalier Louis Doffoy, travaillant au Parc de la Marine, s'est vu dérober ce matin et une chaîne de 20 francs. Enquête.

— Fidélina V..., veuve B..., de St-Pol, a été surprise en flagrant délit de vol au marché.

PETITE-SYNTHE. — Des maraudeurs ont enlevé pour 20 fr. de tuyeux en plomb, chez M. Joseph Hostens. Une enquête est ouverte.

SIN-LE-NOBLE. — **Violent incendie.** — Samedi, dans la soirée, un violent incendie a détruit complètement les magasins de déchets et chiffons de M. Nevean, négociant, rue de la Porte-de-Fer.

Malgré la promptitude des secours tout a été détruit et à 9 heures du soir tout était terminé.

DOUAI

DOUAI. — Du 16 au 18 juin. — Naissances. — Pierre Leetremy, rue de la Madeleine, 23. — François Wiart, à Dorignies.

LA GUETTEUSE DU QUESNOY

C'était pendant les tristes jours de 1793-94. Valenciennes et Condé venaient, après une héroïque défense, d'ouvrir leurs portes aux Autrichiens, le Quesnoy allait bientôt tomber aussi en pouvoir des ennemis; la petite garnison qui occupait la place avait fait des prodiges de valeur; les habitants étaient devenus soldats, les femmes, les enfants même, tous rivalisaient d'ardeur. Mais cette résistance touchait à sa fin, car on était aux dernières cartouches et les vivres allaient faire défaut.

Le 7 septembre, au matin, un paysan tout couvert de boue se présente à l'état-major et demande à parler au commandant: « Et que lui veux-tu? demanda le sergent de garde. — Je lui apporte des renseignements... et du bons! » En guerre on se méfie de tout le monde. Le sergent toisa d'un regard notre homme qui, appuyé sur son bâton, ne semblait ni s'étonner ni s'émouvoir de ce doute injurieux, car il ajouta en haussant les épaules:

— Si je ne suis qu'un espion, il sera toujours temps de me fusiller.

Le sergent sortit un moment puis reparut: « Viens », lui dit-il, et en même temps il l'introduisit dans une salle mal éclairée au milieu de laquelle étaient assis le major de la place et le colonel qui commandait les troupes de le garnison; devant eux, sur une table ses déroulaient plusieurs cartes des environs.

Les deux officiers semblaient abattus et découragés.

— Tu es demandé